



# **GUIDE DE LA DEMARCHE DE COVOITURAGE**

**Pour les personnes référentes au sein des entreprises,  
administrations, associations...**

Encouragez le covoiturage dans votre entreprise,  
administration, association...

....et faites bénéficier vos salariés, agents, adhérents...

...d'un accès privilégié à une communauté

# Table des matières

<b>1</b>	<b><i>Au préalable</i></b> .....	<b>3</b>
1.1	Les acteurs.....	3
1.2	Les modalités.....	3
<b>2</b>	<b><i>Les facteurs clés d'un projet de covoiturage</i></b> .....	<b>4</b>
2.1	Une communication efficace de lancement.....	4
2.2	Un outil internet intuitif, performant et personnalisé .....	4
2.3	Un suivi régulier tout au long de l'année.....	4
<b>3</b>	<b><i>La communication de lancement</i></b> .....	<b>5</b>
3.1	Constituer une équipe ressource .....	5
3.2	Une aide à la démarche.....	5
3.3	J0 : Un courrier formel.....	5
3.4	J+1 : Des affiches dans votre entreprise .....	5
3.5	J+15 : Sensibiliser .....	5
3.6	J+30 : Une journée colorée .....	6
3.7	J+45 : La journée covoiturage .....	6
<b>4</b>	<b><i>Tenir sur la durée</i></b> .....	<b>6</b>
4.1	Renouveler la communication .....	6
4.2	Mettre en place des mesures incitatives .....	6

# 1 Au préalable

## 1.1 Les acteurs

Le Département du Gard en partenariat avec l'Agglomération de Nîmes Métropole se sont associés afin de proposer **covoiturage.gard.fr**, un service gratuit d'assistance à la mise en relation pour covoiturer et favoriser le covoiturage à travers des animations, l'identification et l'aménagement des aires de covoiturage.

Le bureau d'étude ECOLUTIS est le prestataire auprès de ces collectivités pour la réalisation du site et de l'information quotidienne aux usagers (**09 72 26 26 75**, [info@ecolutis.com](mailto:info@ecolutis.com)).

Les entreprises, administrations et associations peuvent conventionner afin de bénéficier d'un accès privilégié (avec un code) à une ou plusieurs communautés et ainsi faire partie d'un ensemble de professionnels ou d'acteurs partageant les mêmes besoins en matière de déplacements domicile/travail, sportifs, culturels pour des déplacements plutôt quotidiens, réguliers mais cela peut être aussi pour des déplacements ponctuels, sur courte, moyenne ou longue distance. (Tout type de déplacement est possible).

## 1.2 Les modalités

### ➤ **Votre entreprise (ou administration, ou association....) réside dans le Département du Gard ou dans le voisinage**

Conventionnez avec le Département du Gard et recevez le code de votre communauté,

#### Contacts :

Estelle Wateau [estelle.wateau@gard.fr](mailto:estelle.wateau@gard.fr)

Philippe Pomiès [philippe.pomies@gard.fr](mailto:philippe.pomies@gard.fr)

### ➤ **Votre entreprise réside sur le territoire de Nîmes Métropole**

Conventionnez de préférence avec Nîmes Métropole afin de bénéficier des avantages de la convention PDE (Plan de Déplacement Entreprise) tous modes : Transport en commun, vélos, covoiturage, conseils... et recevez le code de votre communauté,

#### Contact :

Ariane Lissarrague [ariane.lissarrague@nimes.metropole.fr](mailto:ariane.lissarrague@nimes.metropole.fr)

**Ou**

Conventionnez avec le Département du Gard si le covoiturage seul vous intéresse et recevez le code de votre communauté,

#### Contats :

Estelle Wateau [estelle.wateau@gard.fr](mailto:estelle.wateau@gard.fr)

Philippe Pomiès [philippe.pomies@gard.fr](mailto:philippe.pomies@gard.fr)

## 2 Les facteurs clés d'un projet de covoiturage

Le succès d'une démarche de covoiturage repose sur trois piliers importants :

### 2.1 Une communication efficace de lancement

- Informer massivement.
- Atteindre rapidement une masse critique d'utilisateurs, capitale pour l'efficacité du service.

### 2.2 Un outil internet intuitif, performant et personnalisé

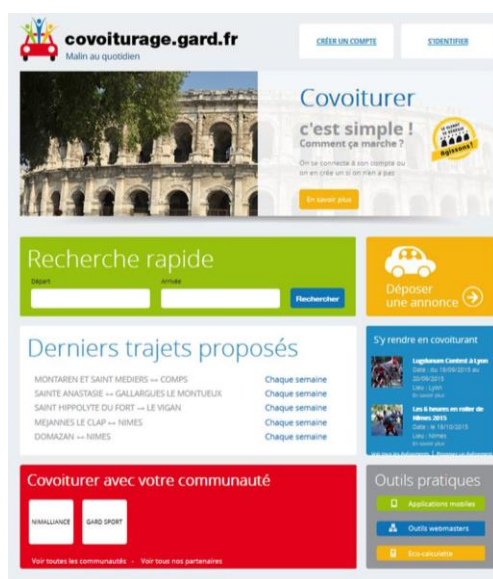
- Intuitif pour concrétiser rapidement les résolutions prises grâce à la sensibilisation et éviter la frustration et l'abandon.
- Performant pour faire de la recherche d'un covoitureur un succès, satisfaire la demande mais aussi stimuler l'adhésion des personnes pas encore convaincus.
- Personnalisé pour favoriser l'appropriation de l'outil.

### 2.3 Un suivi régulier tout au long de l'année

- Informer, communiquer, stimuler. C'est le rôle des ambassadeurs « covoiturage » au sein de votre organisation.
- Soutenir, assister, guider. C'est le rôle de l'accueil téléphonique (**09 72 26 26 75**) qui répond aux questions des utilisateurs et qui leur donne les coordonnées de covoitureurs potentiels.
- Améliorer, adapter, innover. C'est le rôle de notre équipe de développement qui fait évoluer votre outil de **covoiturage.gard.fr**.

**Votre rôle pour que le covoiturage soit un succès :**

➔ **Communiquer et sensibiliser sur la durée.**



## **3 La communication de lancement**

### **3.1 Constituer une équipe ressource**

Si la taille de votre entreprise le justifie, il est judicieux de créer aussi tôt que possible une équipe covoiturage. Cette équipe pourra être constituée de membres du comité d'entreprise, des ressources humaines et de la communication.

Si votre entreprise est une PME, assurez vous d'être entouré simplement d'une personne afin de partager et de réfléchir ensemble sur la méthode et surtout de tenir sur la durée.

Votre objectif : faire qu'un maximum de personnes s'inscrive sur le site internet. En effet au delà de visiter le site, il est important de déposer une annonce pour « jouer le jeu » et maximiser les chances de mise en relation.

### **3.2 Une aide à la démarche**

Vous êtes en charge de promouvoir le covoiturage dans votre organisation, mais vous avez vous aussi des questions, des hésitations. Nous vous proposons de visiter la rubrique « Comment ça marche » du site **covoiturage.gard.fr**.

Encore des questions ? N'hésitez pas à joindre ECOLUTIS au **09 72 26 26 75**, ils prendront soin de vous guider et de vous soutenir.

### **3.3 J0 : Un courrier formel**

Faites parvenir un courrier à vos équipes, par exemple lors de l'envoi des fiches de paie, ou encore publier un article dans le journal interne de l'entreprise ; c'est leur montrer l'importance que vous portez à la démarche de covoiturage. Vous pourrez alors leur rappeler les autres engagements de votre entreprise en matière de transport ou de développement durable. Ce courrier reçu à domicile, leur permettra aussi de consulter le site de covoiturage de chez eux. Des exemples de courriers et articles peuvent être téléchargés sur le site depuis le kit de communication.

### **3.4 J+1 : Des affiches dans votre entreprise**

Sur les portes, à coté de la machine à café, sur les babillards. Personne ne doit rater l'information. Vous pouvez imprimer les affiches directement depuis le kit de communication du site **covoiturage.gard.fr**. Une des affiches possède un bandeau personnalisable où vous pourrez indiquer les coordonnées du « référent » covoiturage, disposer votre logo, invitez vos salariés, agents, adhérents aux réunions d'information, d'actions etc...

### **3.5 J+15 : Sensibiliser**

L'info est passée, on peut imaginer que tout le monde est allé visiter le site **covoiturage.gard.fr**. Mais y a t-il beaucoup d'inscrits ? Au delà de la communication, il est temps de sensibiliser et d'échanger, pour lever les freins et répondre aux questions. L'équipe ressource covoiturage peut, par exemple, tenir un stand à l'entrée de l'entreprise, ou visiter les bureaux pour échanger sur le sujet.

N'hésitez pas à leur dire aussi que le service est accessible par smartphone et le mettre en favori.

Si les personnes ne sont pas familières avec internet, vous pouvez tout simplement leur proposer de remplir le formulaire d'inscription papier, et les envoyer par courrier chez ECOLUTIS – 1 bis perspective de l'océan – 17 000 La Rochelle. ECOLUTIS prendra soin de les saisir dans le système.

N'hésitez pas à leur dire aussi que le service est accessible par téléphone au :  
**09 72 26 26 75.**

### **3.6 J+30 : Une journée colorée**

Ce matin, lors de son entrée dans l'entreprise, chaque personne se voit remettre une gommette de couleur en fonction de l'endroit où il habite.

Vous croisez une personne qui porte la même couleur que vous ? Vous pouvez probablement covoiturer ensemble.

### **3.7 J+45 : La journée covoiturage**

Et si la semaine prochaine, tout le monde venait au bureau en covoiturage?

Pour chaque véhicule pénétrant sur le parking avec plus de deux personnes à son bord, une action concrète pourrait être menée : un don à une association par exemple ou une cagnotte pour une journée découverte (en covoiturage)...

## **4 Tenir sur la durée**

### **4.1 Renouveler la communication**

Le covoiturage est un sujet de long terme. La communication de lancement est très importante, mais il faut aussi s'assurer d'un suivi sur la durée.

- Les affiches doivent resurgir régulièrement.
- Le covoiturage doit être proposé pour les événements de l'entreprise, ou pour l'usage des voitures de service (vérifier la compatibilité avec le règlement interne et prévenir les assurances).
- Les nouveaux arrivants doivent être informés et invités à s'inscrire sur le site internet. (Information à insérer dans le guide du nouvel arrivant)
- Une formation « informatique » sur l'utilisation du site peut être proposée

### **4.2 Mettre en place des mesures incitatives**

+ de covoiturage, c'est – de besoin de place de parking et donc des économies pour l'entreprise. Il peut être bon de se demander quelle mesure incitative l'entreprise peut souhaiter mettre en place :

Exemples : places réservées aux covoitureurs, tickets lavage ou vidange de voiture, bons divers...

Une réunion se prolonge...et votre covoitureur attend... votre entreprise, administration, association peut proposer des solutions de retour-secours (ticket transport en commun, vélo, véhicule de service, taxi...).

N'oubliez pas, à tout moment,  
vous pouvez joindre le service d'assistance au  
**09 72 26 26 75**